



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/06/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/06/2019

SEANCE DU 17 JUIN 2019

Délibération n° D-2019-231

**Création d'un emploi temporaire - Direction patrimoine et
moyens**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction Ressources Humaines

**Création d'un emploi temporaire - Direction
patrimoine et moyens**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Pour assurer les études liées à la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée, avec la réalisation des pièces techniques nécessaires à l'instruction des dossiers présentés en commission départementale d'accessibilité pour validation avant travaux, le service Etudes prospectives et gestion transversale du bâti de la Direction patrimoine et moyens sollicite un renfort.

Pour rappel, l'année 2015 a été l'année d'élaboration de la programmation de l'ADAP pour la Ville de Niort. L'ADAP concerne 196 établissements recevant du public (ERP) et 23 Installations ouvertes au public (IOP) à mettre en accessibilité sur la période 2016 à 2024. Les années 2016 et 2017 ont permis de lancer les premières études, mais l'instruction des dossiers n'a pas permis de réaliser tous les travaux dans l'année. Un renfort important sur les études doit être mené pour anticiper les opérations en année N-1.

Il est donc proposé, sur la base de l'article 3 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, de créer, pour une durée d'un an, un poste de Technicien bureau d'étude, rémunéré sur la grille indiciaire des techniciens territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi temporaire de Technicien non titulaire pour une durée d'un an, selon les modalités susvisées.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE